

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

CARTE +   
MAIL   
MDP   
BUS   
AUTRE



**INSCRIPTIONS PERI ET EXTRASCOLAIRE**

**Année 2025-2026**

**ACCUEIL DE LOISIRS DE MARTEL**

**« Les lutins des 7 tours »**

**Maternelle et Élémentaire**



**DATE BUTOIR DE RETOUR D'INSCRIPTION : *Vendredi 04 juillet 2025***

**A DEPOSER IMPERATIVEMENT A L'ACCUEIL DE LOISIRS**

**(Ne pas retourner en mairie)**

**Mairie de MARTEL : 05.65.37.30.03**

**Accueil de loisirs : 05.65.27.10.86 / 06.31.42.96.87**

**Email : [mairiedemartel@wanadoo.fr](mailto:mairiedemartel@wanadoo.fr)**

**Site : [www.martel.fr](http://www.martel.fr)**

**[Accueil de loisirs : leslutinsdes7tours.martel@orange.fr](mailto:leslutinsdes7tours.martel@orange.fr)**

**DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN VERSION PAPIER**

***Attestation d'assurance extrascolaire***

***Justificatif de vaccination à jour***

***Justificatif de domicile (- 3 mois)***

***Attestation de quotient familial***

**L'INSCRIPTION NE SERA VALIDEE QU'APRES RECEPTION DE TOUS LES DOCUMENTS ET DOSSIER COMPLET**

**Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés sont exacts**

**Lieu, DATE et SIGNATURE**

**ENFANT**

**NOM et PRENOM DE L'ENFANT**

**CLASSE à la rentrée 2024-2025**

**DATE et LIEU DE NAISSANCE**

**ADRESSE**

**CODE POSTAL**

**COMMUNE**

**FRERES ET SŒURS DE L'ENFANT (nom, prénom, âge, école fréquentée)**

### INSCRIPTION AUX ACTIVITES

Ecole maternelle	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL MATIN : 7h30-8h45 0.50€				
CANTINE : 11h45-13h15 4.60€				
ACCUEIL DU SOIR : 16 h15-18h30 1 €				
	OUI		NON	
ACCUEIL DU MERCREDI				
ACCUEIL PENDANT LES VACANCES				
Ecole élémentaire	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL MATIN : 7h30-8h30 0.50€				
CANTINE : 11h30-13h30 4.60€				
ACCUEIL DU SOIR : 16 h30-18h30 1 €				
	OUI		NON	
ACCUEIL DU MERCREDI				
ACCUEIL PENDANT LES VACANCES				

Tous les transports scolaires (RPI compris) doivent faire l'objet d'une inscription sur le site LIO (service public)

Cocher le tableau ci-dessous ne valide pas l'inscription auprès des services des transports scolaires

Transport Scolaire/ Circuit	OUI	NON
GLUGES/MONTVALENT		
BALADOU		
ST DENIS/LOUPCHAT/ MALEPIQUE		
MUREL		
CUZANCE		

### RESPONSABLE LEGAL 1 / PAYEUR ( un seul nom possible)

NOM	PRENOM
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE (si différente de l'enfant)	
CODE POSTAL	COMMUNE
PROFESSION et EMPLOYEUR	
TELEPHONE PORTABLE	TELEPHONE DOMICILE
TELEPHONE EMPLOYEUR	COURRIEL

### RESPONSABLE LEGAL 2

NOM	PRENOM
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE (si différente de l'enfant)	
CODE POSTAL	COMMUNE
PROFESSION et EMPLOYEUR	
TELEPHONE PORTABLE	TELEPHONE DOMICILE
TELEPHONE EMPLOYEUR	COURRIEL

### SITUATION MATRIMONIALE DES PARENTS DE L'ENFANT

Marié	Séparé	Célibataire	Concubinage
Divorcé	Veuf	Pacsé	Autres, précisez

### PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT HORS RESPONSABLES LEGAUX

NOM ET PRENOM 1 :

Personne à contacter en cas d'urgence : OUI / NON

Lien avec l'enfant :

Téléphone :

NOM ET PRENOM 2 :

Personne à contacter en cas d'urgence : OUI / NON

Lien avec l'enfant :

Téléphone :

### AUTORISATIONS DIVERSES

Publication interne des images et vidéos :	OUI	NON
Publication externe des images et vidéos :	OUI	NON
Transport de mon enfant dans le cadre des activités de la structure :	OUI	NON

### FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Médecin traitant (nom, téléphone et adresse) :

L'enfant a-t-il déjà eu les pathologies suivantes :

Rubéole	OUI	NON	Rhumatisme	OUI
Varicelle	OUI	NON	Scarlatine	OUI
Angines	OUI	NON	Allergies	OUI
Coqueluche	OUI	NON	Otites	OUI
Asthme	OUI	NON	Rougeole	OUI
Oreillons	OUI	NON		

Autres difficultés de santé : (Maladies, accidents, crises convulsives, allergies, opérations, rééducations...)

Dates et Recommandations des familles

Traitement en cours

**L'administration de médicaments ne sera autorisée que sur mise en place d'un PAI (Plan Accueil Individuel : allergie, intolérance...). Aucun autre médicament ne pourra être administré sur le temps d'accueil péri ou extrascolaire.**

L'enfant est-il enregistré auprès des services de la MDPH ? OUI / NON (Information à titre administratif)

Etes-vous bénéficiaire de l'AEEH pour votre enfant ? OUI/NON (Information à titre administratif)

Un cahier de liaison est mis à votre disposition en début d'année. Celui-ci permet de transmettre toute information sur l'état de santé de votre enfant, les changements d'inscription (semaine, mercredi et vacances), ou toute autre information que vous jugez utile de communiquer aux animatrices.

De même, l'équipe de direction transmet aux familles les programmes et autres informations de fonctionnement de l'accueil de loisirs ou même sur le comportement de votre enfant. C'est pourquoi, il est important de le regarder et signer les mots régulièrement.

Les cahiers sont relevés à minima tous une fois par semaine.

Les présences pour les mercredis après-midi et les vacances se font par le biais du programme de l'ALSH. Elles sont à compléter à chaque période de vacances à vacances et à transmettre à l'équipe de direction de l'accueil de loisirs.



## Tarifs et horaires

**Les tarifs et horaires peuvent être modifiés en cours d'année**

Accueil de loisirs « Les lutins des 7 tours »

- Il est ouvert aux enfants de 3 à 12ans de 7h30 à 18 h30 les mercredis et les vacances scolaires sauf vacances de noel,semaine du 15/08 et semaine de pré rentrée selon besoin
    - Le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial sauf repas.
    - Les sorties peuvent faire l'objet d'un supplément, mentionné dans le programme.
      - Les bons MSA sont acceptés.

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
	½ J 1J	½ J 1J	½ J 1J
> A 600€	4,50€	7,50€	12,50€
< à 600€	3,70€	6€	9,90€
			7,15€
			12,65€

Afin de faciliter vos démarches et limiter vos déplacements, la commune met à votre disposition le service carte + en ligne pour la consultation et le paiement sécurisé des services liés à l'enfance.

## Accueil multiservices



**Prépaiement** des services au guichet de la mairie par chèque libellé au nom du Trésor Public ou en espèces ou virement internet sur le portail famille de carte +.

## **REGLEMENT DES PRESTATIONS AVANT UTILISATION DU**

## L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) c'est :

- Les accueils du matin et du soir

- La restauration scolaire

- L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances